

L'éducation inclusive est à un carrefour

Les enfants et les jeunes en situation de handicap ont un droit légal à l'éducation inclusive. On l'oublie malheureusement trop souvent aujourd'hui, face aux critiques à l'encontre de l'aménagement de l'école intégrative. Il est indéniable que les enseignant-e-s de l'école ordinaire atteignent leurs limites avec la mise en œuvre actuelle. Les interventions politiques qui visent à un retour à la séparation sont néanmoins dans l'erreur, comme le constatent Dagmar Rösler, présidente du LCH, l'association faîtière des enseignant-e-s de Suisse, et Dr. Romain Lanners, directeur de la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée et membre du conseil consultatif politique d'Integras, dans des entretiens avec Integras.

Rosen Ferreira s'entretient avec Dagmar Rösler, présidente LCH, l'association faîtière des enseignant-e-s de Suisse, et Romain Lanners, directeur de la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée

En 2004, la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) établissait en Suisse la base juridique de l'éducation inclusive ; en 2014, la Suisse ratifiait la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). L'inclusion est l'objectif lointain, l'école intégrative la réalité : où en est la Suisse à l'heure actuelle ?

Romain Lanners : Nous avons progressé. Avec le Concordat de pédagogie spécialisée en 2007, ceux que l'on appelait les « assuré-e-s mineur-e-s invalides » sont devenu-e-s des élèves ayant un besoin éducatif particulier. Le Concordat veut réunir les systèmes de l'école spécialisée et de l'école ordinaire selon le principe de « l'intégration avant la séparation ».

Au niveau des chiffres, le taux de séparation à l'intérieur de l'école ordinaire était encore très élevé en Suisse il y a vingt ans, autour de 5 pour cent. Nous sommes actuellement à environ 3 pour cent. De nombreux élèves de classes à effectif réduit ont été intégré-e-s dans les classes ordinaires. D'un autre côté cependant, les élèves qui fréquentent les écoles spécialisées sont plus nombreux-ses, en d'autres termes, le taux de scolarisation spécialisée augmente. Si nous étions en 1980 encore à 1,4 pour cent, nous avons atteint 1,9 pour cent en 2024. C'est une évolution préoccupante à mes yeux. Aujourd'hui encore, de nombreuses ressources sont affectées aux écoles spécialisées. En même temps, les connaissances et les ressources de la pédagogie spécialisée manquent à l'école ordinaire. Un transfert serait important ici.

Dagmar Rösler : Nous sommes sur la bonne voie, mais encore loin d'avoir atteint notre but, surtout si l'on considère le paysage politique. Nous devons remplir différemment le sac à dos que nous portons avec nous. Il faut repenser l'ensemble de la construction, le setting, la gestion des ressources. Dans le canton où j'enseigne, on nous accorde 25 leçons de pédagogie spécialisée pour 100 enfants, c'est-à-dire environ trois leçons par classe. La plupart du temps, l'enseignant-e de classe est seul-e face à 25 enfants. L'inclusion ne peut pas fonctionner ainsi.

Les attaques politiques à l'encontre de l'école intégrative se multiplient en ce moment. Le président du PLR, Thierry Burkhard, a même récemment réclamé sa suppression ; dans le canton de Zurich, l'initiative Classes spéciales de l'UDC, du PLR et des Verts libéraux a vu le jour. Cette initiative apporte-t-elle des solutions à votre avis ?

Dagmar Rösler : L'initiative est pour moi l'expression du fait que l'on est arrivé à un carrefour et que l'on doit fondamentalement réfléchir à la manière dont on distribue ou met à disposition les moyens. Aujourd'hui, les écoles doivent attendre des semaines avant d'obtenir des ressources pour aider les enfants qui en ont besoin. En attendant, elles doivent assurer ces transitions par elles-mêmes. Cela ne peut continuer ainsi.

Mais je pense aussi au ratio d'encadrement. Il est nécessaire d'avoir des structures dans lesquelles les enfants et les jeunes peuvent être pris en charge et soutenus séparément à court terme, mais toujours dans la perspective d'un retour dans la classe ordinaire. La perméabilité entre l'école spécialisée et l'école ordinaire doit elle aussi être changée. C'est sur ce point que j'insisterais, au lieu de dire que l'intégration a échoué, qu'il faut à nouveau des classes à effectif réduit ou des classes pour enfants allophones.

Que signifie « l'école pour tous-tes » ?

Romain Lanners : « L'école pour tous-tes » ne veut pas nécessairement dire que tous les élèves soient assis dans une même classe, mais qu'ils fréquentent l'école de leur quartier avec les enfants du voisinage. Il y a des élèves avec des besoins complexes, qui nécessitent une réponse adaptée. L'école pour tous-tes pourrait alors signifier que l'école spécialisée tient une classe dans l'école ordinaire. Ainsi, les enfants avec des déficiences sévères ou complexes pourraient aussi participer à la vie de l'école ordinaire.

Transporter des élèves à des kilomètres vers des écoles spécialisées coûte tout simplement trop cher, en termes d'argent et de temps de formation. Et cela n'est pas durable non plus, le bilan carbone étant très vraisemblablement catastrophique.

Cela peut aussi vouloir dire proposer aux élèves une offre en dehors de la classe, par exemple pour renforcer leurs compétences sociales. Cela déchargerait le personnel enseignant et la classe. Mais ceci, justement, toujours dans l'objectif de réintégrer aussi rapidement que possible la classe ordinaire.

Il serait également possible d'aménager des offres telles que des lieux de retraite, où les enfants atteints de trouble du spectre autistique peuvent se retirer de manière autonome lorsque l'environnement devient trop bruyant ou trop stressant. De tels espaces pourraient être utilisés également par les autres élèves. Tout le monde profite de la suppression des barrières, comme nous le savons par l'architecture. Si en étant âgé-e, je me déplace avec un



Dagmar Rösler, présidente du LCH, l'association faitière des enseignant-e-s de Suisse



Romain Lanners, directeur de la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée et membre du conseil consultatif politique d'Integras

« L'école pour tous·tes » ne veut pas nécessairement dire que tous les élèves soient assis dans une même classe, mais qu'ils fréquentent l'école de leur quartier avec les enfants du voisinage. »

déambulateur, je me réjouis que les bâtiments soient accessibles.

J'entends dire par les écoles spécialisées que les écoles ordinaires ne veulent pas de collaboration. Et la même chose dans l'autre sens. Il est cependant important de briser ces deux silos. En fin de compte, tout le monde a à gagner d'une meilleure collaboration.

Le voyez-vous également ainsi ?

Dagmar Rösler : Oui, c'est ainsi que le vois également. Mais on oublie souvent une chose : il y a déjà de nombreuses écoles dans lesquelles l'éducation intégrative fonctionne bien. Nous devrions en parler beaucoup plus, au lieu de nous focaliser sur ce qui ne va pas.

Mais nous devons aussi avoir du courage et oser des changements fondamentaux. Les silos existent également à l'école ordinaire : je suis pédagogue spécialisée, je suis enseignant-e de classe, je suis enseignant-e supplémentaire en allemand. Il faudrait s'attaquer davantage à cette séparation. Le personnel enseignant des classes ordinaires a par exemple lui aussi besoin de connaissances en pédagogie spécialisée. Il ne serait alors pas décisif qu'il y ait ou non, parmi les deux personnes présentes en classe, un-e pédagogue spécialisé-e. Même si cela semble visionnaire aujourd'hui, je suis convaincue qu'en laissant le temps aux écoles, de telles choses peuvent arriver.

Romain Lanners : Avec le soutien individuel dans le Concordat de pédagogie spécialisée, on a commis une erreur à mon avis. Les parents s'attendent désormais à ce que tant et tant d'heures soient disponibles pour leur enfant, et non pour la classe. C'est d'ailleurs par là que nous devrions commencer : les enseignant-e-s spécialisé-e-s des écoles devraient soutenir la classe, et non les élèves individuellement. Cela signifie alors également soutien, conseil et coaching de l'enseignant-e de classe ordinaire, afin de transmettre les connaissances issues de la pédagogie spécialisée. Le conseil aux directions d'école serait important également. Elles sont souvent le moteur des évolutions vers davantage d'inclusion.

Dagmar Rösler : Dans la pratique, cependant, le transfert des connaissances atteint souvent ses limites. Lorsque des pédagogues spécialisé-e-s disent aux enseignant-e-s des classes ce qu'ils ont à faire, ils se heurtent parfois à des oppositions. Il y a là beaucoup de concurrence et de malentendus. C'est pourquoi je plaide pour que davantage de connaissances de pédagogie curative soient enseignées dans les hautes écoles pédagogiques, afin que l'on puisse évaluer les situations sur la base d'un niveau de connaissances commun.

Le fossé est malheureusement aussi creusé davantage par les échelons salariaux. Les enseignant-e-s spécialisé-e-s sont associé-e-s au niveau master, les enseignant-e-s du primaire au niveau bachelor. Cela suscite le mécontentement et n'est certainement pas favorable à l'inclusion.

Les établissements de formation sont également sollicités ici, n'est-ce pas ?

Romain Lanners : Dans le paysage de la formation aussi, une séparation s'est établie au fil du temps. On forme ainsi dans des instituts de pédagogie spécialisée et curative, encore séparés

aujourd'hui, des professionnel-le-s de la pédagogie spécialisée, c'est-à-dire logopédie, psychomotricité et enseignement spécialisé. Ce savoir manque alors dans les hautes écoles pédagogiques, qui forment les enseignant-e-s ordinaires.

Il y a cependant des exemples comme la HEP bernoise ou la HEP BEJUNE, pour n'en citer que deux, où toutes les formations sont proposées dans une même haute école pédagogique. Cela facilite les projets de recherche communs et le transfert des connaissances. Si un-e enseignant-e ordinaire souhaite suivre un cours sur les difficultés d'apprentissage ou le comportement, c'est possible sur place. La recherche montre qu'une collaboration lors de la formation favorise la collaboration en classe.

Comme l'a dit Dagmar Rösler, il faut une meilleure collaboration dès les formations. Il est essentiel de sortir de la concurrence et de la pensée en silo.

Revenons-en aux enfants et aux jeunes. Comment se présentent actuellement les voies de formation en Suisse pour les enfants et les jeunes en situation de handicap ? Et à quel point ceux-ci sont-ils encore loin de leur droit à l'inclusion ? Le Conseiller national Islam Alijaj décrivait encore récemment dans une interview, en s'appuyant sur son propre parcours, à quel point les choses sont difficiles plus tard sur le marché du travail pour les enfants et les jeunes en situation de handicap, en l'absence de diplômes réguliers après l'école spécialisée.

Romain Lanners : Nous sélectionnons très tôt en Suisse. Mais les retours à l'école ordinaire après l'école spécialisée sont très rares. Une sélection plus tardive pourrait améliorer cette situation.

Il serait important aussi de limiter dans le temps la fréquentation des classes à effectif réduit et classes d'encouragement à l'école ordinaire. Le retour dans la classe ordinaire doit être l'objectif. Mais aussi supprimer les différents niveaux, par exemple le degré d'orientation, comme au Tessin. Cela favorise le développement ultérieur et la formation professionnelle. La séparation accroît le risque que l'on vive toute sa vie en marge de la société.

On se plaint d'un côté de la pénurie de personnel qualifié, mais en même temps, à cause de la sélection précoce, des élèves sont plus tard exclus de la formation professionnelle. En dehors de l'école ordinaire, on ne peut accéder à un diplôme reconnu, même si de nombreux élèves des écoles spécialisées seraient capables d'obtenir un diplôme. Mais iels sont freinés par le système sur le chemin qui y conduit. Il n'est pas possible de rattraper cela par la suite. En conséquence, ces personnes manquent sur le marché du travail. Au lieu d'y être, elles dépendent de l'aide sociale ou de l'AI.

On entend dire régulièrement que l'école intégrative désavantagerait les enfants qui ne sont pas en situation de handicap. Pourtant de nombreuses études prouvent que cela n'est pas le cas. Il ressort cependant d'une nouvelle étude réalisée à St. Gall qu'il existerait un seuil. Qu'en pensez-vous ?

Romain Lanners : Selon l'étude, la cohabitation en classe devient problématique avec un taux de 15-20 pour cent d'élèves ayant

des besoins de soutien. Nous pouvons éviter cela avec une bonne mixité. C'est ce que montrent aussi les résultats Pisa. Des élèves forts ne sont pas freinés par l'école intégrative, les « faibles » en revanche en sont renforcés.

Dans une classe à effectif réduit avec des élèves qui présentent des troubles du comportement, la concentration de mêmes difficultés est en revanche explosive. Nous savons depuis longtemps par l'apprentissage par le modèle que l'on copie les comportements des autres. Cela a plutôt tendance à renforcer la problématique. On peut le transposer également à bien d'autres difficultés, comme le langage. L'étude est par ailleurs un argument supplémentaire contre les classes spéciales. Dans celles-ci, cent pour cent des élèves ont un besoin de soutien particulier.

Pour conclure : quels sont pour vous les principaux leviers pour renforcer l'éducation inclusive ?

Dagmar Rösler : Il faut une analyse des structures actuelles et le courage de briser les structures existantes, loin des 25 leçons de pédagogie spécialisée pour 100 élèves. Comment voulons-nous composer nos classes à l'avenir, sachant qu'à partir d'un certain nombre d'élèves ayant besoin de soutien, les choses deviennent difficiles ? On entend dire souvent : « Nous avons à vrai dire suffisamment de ressources, mais elles sont mal réparties » – qu'en est-il au juste, et quelles conclusions en tirer ? Pourrions-nous déjà résoudre de nombreux problèmes avec ce que l'on appelle le modèle de Coire¹ ou faut-il des classes plus petites, donc un autre taux d'encadrement ? Est-ce que cela aiderait si l'on avait toujours deux enseignant-e-s dans une classe ? Faut-il des modèles inter-niveaux ou interclasses sous forme d'enseignement par niveaux ? Je pense qu'il faudrait nous mettre en route pour repenser le système éducatif en allant plus loin.

Romain Lanners : Ce qui est important, c'est une meilleure collaboration de l'école spécialisée et de l'école ordinaire et un transfert des ressources. Nous pourrions résoudre ainsi toute une série de problèmes. À l'heure actuelle, tant les ressources en personnel que le savoir-faire sont trop fermement liés aux écoles spécialisées.

L'offre encourage la demande – cela vaut aussi pour les cantons, qui sont sur une lancée particulièrement intégrative. Ils ont peu de places en écoles spécialisées. En réduisant l'offre et en investissant les ressources ainsi économisées dans l'école ordinaire, nous avançons. Le canton de Vaud en est un exemple. Le nombre de places en écoles spécialisées y a été limité. En dépit de l'augmentation du nombre total des élèves, le besoin de places en écoles spécialisées n'augmente pas avec lui. On trouve donc des solutions et des ressources sur place, parce que celles-ci ne sont pas affectées à l'école spécialisée.

Les écoles intégratives sont plus viables pour porter des changements et sans doute aussi plus agiles, parce qu'elles ont l'habitude de gérer la diversité.

« Pour moi, l'école pour tous-tes signifie que les élèves fréquentent l'école de leur quartier ou de leur village. »

Y a-t-il autre chose encore que vous aimeriez partager avec les lecteur-ric-e-s ?

Dagmar Rösler : Du côté de l'association LCH, nous disons : « Intégration si possible et ségrégation si nécessaire ». Nous ne nous pourrions pas nous passer complètement des écoles spécialisées, même si nous le voulions. En fin de compte, il s'agit des élèves. Nous devons nous demander où nous pouvons les soutenir au mieux. Dans la plupart des cas, c'est à l'école ordinaire, mais il y a des élèves pour les besoins desquels l'école spécialisée est plus adaptée.

L'éducation inclusive n'a pas échoué, mais nous sommes à un carrefour. Nous ne pouvons pas continuer comme cela a été arrangé il y a 15 ans. C'est pourquoi je me réjouis que le sujet soit aussi présent aujourd'hui. Il est très important maintenant d'examiner attentivement les choses et de réfléchir à la manière de continuer.

Romain Lanners : C'est aussi mon avis. Nous continuerons d'avoir besoin d'écoles spécialisées, mais pas autant qu'aujourd'hui. Nous voyons bien que l'inclusion fonctionne dans des cantons avec un taux très bas de scolarisation spécialisée.

Il y a cependant aussi des élèves avec des besoins complexes, qui par exemple sont aussi tributaires de soins. Pour ces élèves, l'école spécialisée peut être la meilleure solution. Mais dans d'autres pays, même de tel-le-s élèves sont intégré-e-s dans le quotidien de l'école ordinaire. Iels fréquentent une classe (spéciale) distincte, adaptée à leurs besoins, sur le même site scolaire et participent ainsi à la vie de l'école. L'apprentissage de la gestion de l'hétérogénéité à l'école est une compétence transversale qui aide à trouver ses repères dans une société de plus en plus complexe.

Pour moi, l'école pour tous-tes signifie que les élèves fréquentent l'école de leur quartier ou de leur village. Cela peut prendre différentes formes, mais nous appartenons tous-tes à la même société, dont l'école fait partie.

Entretien et texte : Rosen Ferreira, Integras

